

Informations

INTERNATIONAL SUMMER COURSE ON LEGAL ASPECTS OF EUROPEAN INTEGRATION

Amsterdam : 18-30 August 1969

For the second time the « Europa Instituut » of the University of Amsterdam in co-operation with our Foundation will organize an international summer course on Legal Aspects of European Integration. The course will be held in Amsterdam from 18-30 August 1969 immediately after the summer session of The Hague Academy of International Law.

Participation in the course is open to young graduates in law and law students in their final year.

The programme consists of lectures and discussion meetings. The language of instruction is *English*. For your guidance I am sending you the brochure of the course.

I should like to take this opportunity to remind you of the (fourth) international course on European Integration for economists, lawyers and political scientists which will be held at the « Europa Instituut » of the Amsterdam University from September 11, 1969 - May 14, 1970.

More leaflets and further information on both courses can be obtained from NUFFIC, 27 Molenstraat, The Hague.



CENTRE D'ETUDES EUROPEENNE et CENTRE de RECHERCHE D'ECONOMIE RURALE

« Le Centre d'Etudes Européennes et le Centre de Recherches d'Economie Rurale de l'Université de Louvain organiseront, du mois de novembre 1969 au mois de mai 1970, un cycle de conférences et d'étude clôturé par une table ronde, qui aura pour objet *L'aménagement des structures rurales dans le Marché Commun, problèmes juridiques, économiques et sociaux.* »



LES ATTITUDES POLITIQUES EN DEMOCRATIE

Esquisse d'une typologie

par Stéphane BERNARD

Si la plupart des forces qui sont au travail dans les systèmes politiques démocratiques ont été étudiées comme telles, le mécanisme de leur composition restera impénétrable aussi longtemps que les lois de l'influence politique ne seront pas mieux connues. Qu'il s'agisse d'une injonction autoritaire intéressant l'exécution d'une loi ou d'un règlement, d'un affrontement entre le pouvoir et un groupe d'intérêt ou d'un conflit entre factions révolutionnaires, le problème est toujours le même. Pourquoi l'une des parties en présence l'emporte-t-elle sur l'autre ? Comment ramener à du nécessaire, ou tout au moins à du probable, ce qui, à première vue, semble essentiellement contingent ?

Toute relation d'influence se définit, dans l'ordre humain, comme un rapport « sui generis » intéressant deux ou plusieurs comportements. Toute théorie de l'influence politique doit donc se fonder sur une classification aussi fine que possible des attitudes et des comportements qui peuvent être observés dans ce domaine. Mais ce n'est là qu'une première étape de la recherche. Jamais, en effet, le comportement d'un influenceur politique ne rendra compte, comme tel, du comportement de l'influencé. Les attitudes ne sont, à proprement parler, des facteurs d'influence que dans la mesure où elles intègrent les facteurs de situation, les manœuvres et les arguments auxquels elles se rattachent.

La contribution de l'auteur à l'étude de ce problème vise un triple objectif :

- diversifier l'étude des attitudes et des comportements des assujettis démocratiques en vue de fournir une base aussi solide que possible à la théorie de l'autorité politique ;
- réinsérer l'étude des groupes d'intérêt dans celle du pouvoir démocratique ;
- aborder le problème général de l'influence politique en recensant les déterminants qui gouvernent l'issue de certains échanges d'influence caractéristiques de la démocratie moderne.

SOMMAIRE

Première partie.

- Analyse d'un certain nombre de concepts fondamentaux de la science politique : situation, attitude, comportement, maturation, idéologie, décision, conception, objet, image, opinion, système politique, pouvoir, influence, autorité.
- Analyse du lien existant entre les attitudes politiques et les rapports sociaux dont elles procèdent.
- Analyse du lien existant entre les attitudes que les différents groupes d'assujettis adoptent les uns à l'égard des autres et celles que ces mêmes groupes manifestent à l'égard des gouvernants.

Deuxième partie.

- Typologie des principales attitudes et des principaux comportements politiques des assujettis à l'égard du pouvoir démocratique. Cette typologie comprend douze types d'attitudes répartis en trois genres principaux.
- Analyse de quatre de ces douze types d'attitudes :
 - les deux premiers types concernant les formes les plus courantes de l'obéissance et de la désobéissance aux lois ;
 - les deux derniers types concernant l'ingérence des groupes d'intérêt dans l'élaboration des décisions qui les concernent.

Troisième partie.

- Etude des déterminants de l'issue des échanges d'influence engendrés par ces quatre types d'attitudes et de comportements :
 - déterminants des propensions à l'obéissance, des propensions à la désobéissance et de la crainte des sanctions en matière légale et réglementaire ;
 - déterminants du potentiel d'influence intrinsèque des groupes d'intérêt et de la sensibilité propre du pouvoir à l'action de ces groupes.

Considérations récapitulatives et conclusions.

Editions de l'Institut de Sociologie, Parc Léopold, Bruxelles 4, 1968, 296 pages, 390 FB.

